

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÉSOLUTION – MODIFICATION AU PPCMOI 2013-01/C03-12

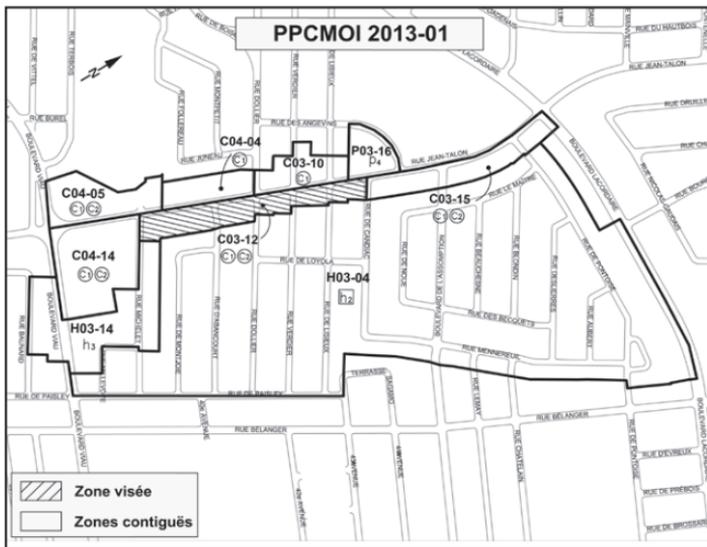
AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 3 avril 2018, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177), un projet de résolution accordant la modification au projet particulier PPCMOI 2013-01/C03-12 visant la construction d'un bâtiment de huit (8) étages sur le terrain actuellement occupé par le bâtiment situé au 5200, rue Jean-Talon, lot numéro 1 123 279 du cadastre du Québec.

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de résolution **le mardi 24 avril 2018, à 17 h 30, à la mezzanine de l'aréna Martin-Brodeur située au 5300, boulevard Robert**, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire et il vise la zone Commerciale C03-12.

Le plan ci-dessous, illustre la zone visée et ses zones contiguës.



Ce projet de résolution et le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures normales de bureau, soit : du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45, de 12 h 45 à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Montréal, le 10 avril 2018.

La Secrétaire d'arrondissement
Guylaine Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante :
www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard